

Exposition à la violence conjugale : profil des enfants signalés et réponse aux besoins d'aide des familles

Exposure to domestic violence: Profile of children reported to child welfare and response to families needs

Chantal Lavergne, Sonia Hélie et Claire Malo

Volume 44, numéro 2, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039255ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039255ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavergne, C., Hélie, S. & Malo, C. (2015). Exposition à la violence conjugale : profil des enfants signalés et réponse aux besoins d'aide des familles. *Revue de psychoéducation*, 44(2), 245–267. <https://doi.org/10.7202/1039255ar>

Résumé de l'article

La présente étude porte sur le profil des enfants exposés à la violence conjugale signalés aux services de protection de la jeunesse du Québec ainsi que sur la réponse aux besoins d'aide des familles. Elle vise à apporter un éclairage nouveau en distinguant l'exposition à la violence conjugale physique et psychologique de même qu'en incluant des formes directes et indirectes de l'exposition à la violence conjugale physique. L'étude repose sur l'utilisation d'un échantillon représentatif des enfants de moins de 18 ans dont le signalement pour maltraitance ou troubles de comportement a été évalué par les intervenants de la DPJ dans les seize centres jeunesse du Québec. Les résultats font ressortir la lourdeur des situations; l'exposition à la violence conjugale se présente le plus souvent en cooccurrence avec d'autres formes de maltraitance de même qu'avec d'autres difficultés de fonctionnement chez les parents. Les enfants exposés sont également plus jeunes. La situation semble particulièrement complexe dans les cas d'exposition à la violence conjugale psychologique. Le fait que la majorité des familles où il y a violence conjugale ne soit pas référée à des services sociaux adaptés à cette problématique est préoccupant. L'intervention auprès de ces familles nécessite que soit pris en compte non seulement les besoins des enfants, mais également ceux reliés à la victimisation des mères et à la violence du conjoint.

Exposition à la violence conjugale : profil des enfants signalés et réponse aux besoins d'aide des familles

Exposure to domestic violence: Profile of children reported to child welfare and response to families needs

C. Lavergne¹
S. Hélie¹
C. Malo¹

¹ Centre jeunesse de Montréal,
Institut universitaire

Résumé

La présente étude porte sur le profil des enfants exposés à la violence conjugale signalés aux services de protection de la jeunesse du Québec ainsi que sur la réponse aux besoins d'aide des familles. Elle vise à apporter un éclairage nouveau en distinguant l'exposition à la violence conjugale physique et psychologique de même qu'en incluant des formes directes et indirectes de l'exposition à la violence conjugale physique. L'étude repose sur l'utilisation d'un échantillon représentatif des enfants de moins de 18 ans dont le signalement pour maltraitance ou troubles de comportement a été évalué par les intervenants de la DPJ dans les seize centres jeunesse du Québec. Les résultats font ressortir la lourdeur des situations; l'exposition à la violence conjugale se présente le plus souvent en cooccurrence avec d'autres formes de maltraitance de même qu'avec d'autres difficultés de fonctionnement chez les parents. Les enfants exposés sont également plus jeunes. La situation semble particulièrement complexe dans les cas d'exposition à la violence conjugale psychologique. Le fait que la majorité des familles où il y a violence conjugale ne soit pas référée à des services sociaux adaptés à cette problématique est préoccupant. L'intervention auprès de ces familles nécessite que soit pris en compte non seulement les besoins des enfants, mais également ceux reliés à la victimisation des mères et à la violence du conjoint.

Mots-clés : enfants exposés à la violence conjugale physique ou psychologique, protection de la jeunesse.

Abstract

The present study concerns the profile of the children exposed to the domestic violence reported to the child welfare services in Quebec as well as on the answer to the needs for help of families. It aims at giving a new perspective by distinguishing the exposure to the physical and psychological domestic violence as well than direct and indirect forms of the exposure. The study is based on the use of a representative sample of the children under age 18 reported to the child welfare services in sixteen centers youth of Quebec. The findings indicate

Correspondance :

Chantal Lavergne
Centre jeunesse de Montréal-IU
1001, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4R5
chantal.lavergne@umontreal.ca
Téléphone : 450 671-7697

that children who have been exposed to domestic violence are more often victims of others forms of maltreatment than other children. Their family environment is also more affected by parental difficulties. The situation is particularly complexe in the case of exposure to the domestic psychological violence. The fact that the majority of the families where there is domestic violence are not oriented to social services adapted to this problem is worrisome. The intervention with these families requires that is not only taken into account the needs for the children, but also those are related to the victimization of the mothers and to the violence of the spouse.

Keywords: Children exposed to physical or psychological domestic violence, child welfare.

Le développement des connaissances sur les conséquences de l'exposition à la violence conjugale pour la sécurité ou le développement des enfants a amené plusieurs chercheurs et experts de l'intervention à définir cette problématique comme une forme de mauvais traitement au même titre que l'abus ou la négligence (Holden, 2003; Holt, 2002). Bien que la définition légale de l'exposition à la violence conjugale comme une forme de maltraitance ne fasse pas l'unanimité, de nombreuses lois sur la protection de l'enfance tant en Amérique du Nord qu'au Royaume-Uni ont été modifiées au cours de la dernière décennie de manière à reconnaître l'impact de cette problématique pour les enfants et à mieux les protéger (Jaffe, Crooks et Wolfe, 2003; Rivett et Kelly, 2006). Au Québec, les amendements apportés en 2007 à la *Loi sur la protection de la jeunesse* définissant l'exposition à la violence conjugale comme une forme de mauvais traitements psychologiques témoignent également de ce changement de perception à l'égard de ce problème. En dépit de ce vent de réforme législative, peu d'études ont porté sur le profil des familles signalées aux services de protection de la jeunesse aux prises avec la violence conjugale de même que sur la réponse qui leur est offerte. Dans le contexte québécois où l'exposition à la violence conjugale constitue la seule forme de maltraitance en hausse entre 1998 et 2008 (Hélie, Turcotte, Trocmé et Tourigny, 2012), se doter d'une telle connaissance apparaît important. Cela l'est d'autant plus que l'intervention auprès des enfants exposés et de leurs parents est encore relativement peu développée dans les centres jeunesse du Québec. La présente étude porte sur le profil des enfants exposés à la violence conjugale signalés aux services de protection de la jeunesse du Québec ainsi que sur la réponse aux besoins d'aide des familles. Elle vise à apporter un éclairage nouveau en distinguant l'exposition à la violence conjugale physique et psychologique de même qu'en incluant des formes directes et indirectes de l'exposition à la violence conjugale physique.

Le concept d'exposition à la violence conjugale et l'ampleur du phénomène

Le concept d'exposition à la violence conjugale est plus souvent utilisé que celui d'enfant témoin parce qu'il est considéré comme plus inclusif. Les écrits sur le sujet font ressortir que l'exposition à la violence conjugale peut englober une vaste gamme de situations dont les plus fréquemment mentionnées sont le fait pour l'enfant d'être témoin direct de la violence, d'entendre les agressions, d'intervenir ou d'être forcé de participer aux incidents de violence ou encore de vivre les conséquences de la violence conjugale (Hamby, Finkelhor, Turner et

Ormrod, 2011; Holden, 2003). En général, on considère que les formes directes d'exposition comportent un niveau de gravité plus important pour l'enfant que les formes indirectes en raison des risques plus élevés de violence à son endroit (Holden, 2003). Les études mesurant l'ampleur de l'exposition à la violence conjugale indiquent qu'il s'agit d'un problème répandu dans la population. Un bilan des connaissances sur l'ampleur cette problématique réalisée à partir d'études représentatives d'une population révèle des taux de prévalence annuelle variant de 0,6 % à 42 % et des taux de prévalence à vie de 19 % à 52 % (Lavergne, Hélie, Malo et Moreau, à paraître). De tels écarts dans les taux pourraient correspondre à une variation réelle de l'ampleur des situations d'exposition dans la communauté mais pourraient aussi refléter des différences sur le plan méthodologique. Malgré tout, ces études ne donnent qu'une image partielle du phénomène puisque la majorité d'entre elles traite des formes les plus directes d'exposition et ne tient pas compte des façons moins directes auxquelles les enfants peuvent être exposés. De plus, les études ne mesurent bien souvent que l'exposition à la violence conjugale physique sans déterminer dans quelle mesure les enfants sont aussi exposés aux agressions psychologiques. Les rares études qui permettent de caractériser la violence conjugale dans laquelle l'enfant se retrouve tendent à montrer que les violences verbales ou psychologiques sont plus nombreuses et que leur présence est aussi associée à celle de l'agression physique envers la conjointe. Par exemple, la troisième édition de l'étude québécoise sur la violence familiale (Clément, Bernèche, Chamberland et Fontaine, 2013) indique que l'exposition à des conduites violentes de nature verbale est la plus fréquente (21 % des enfants), suivie de l'exposition à la violence psychologique (6 %) et à la violence physique (1,7 %). Les résultats révèlent en outre que l'exposition à la violence verbale d'un parent envers un autre est annonciatrice à la fois de violence psychologique et de violence physique. Ainsi, le pourcentage de violence psychologique passe de 1,8 %, quand les enfants ne sont pas exposés à des manifestations de violence verbale, à 17 % lorsqu'ils le sont. L'exposition à la violence conjugale physique devient elle aussi nettement plus importante en présence de conduites violentes verbales (6 %) qu'en son absence (0,2 %). De tels résultats soulignent donc l'importance de se doter de définitions plus fines de l'exposition permettant une évaluation plus complète de l'ampleur du phénomène et des formes plus spécifiques de violence conjugale auxquelles les enfants sont exposés.

Les problèmes d'adaptation vécus par les enfants

Depuis le début des années 80, il y a eu beaucoup de recherches portant sur les problèmes d'adaptation reliés à l'exposition des enfants à la violence conjugale. Celles-ci font ressortir que les enfants exposés éprouvent significativement plus de problèmes à court et à long terme que les enfants non exposés et que tous les domaines de leur développement peuvent être atteints. Les études et les méta-analyses montrent, en particulier, que les enfants exposés manifestent des taux supérieurs de dépression, d'anxiété et de symptômes liés au stress post-traumatique (Graham-Bermann et Seng, 2005; Kitzmann, Gaylord, Holt et Kenny, 2003; Wolfe, Crooks, Lee, McIntyre-Smith et Jaffe, 2003). Ils courent également plus de risques d'être agressifs et de manifester des problèmes d'ordre comportemental et cognitif que les autres enfants ne vivant pas dans un tel contexte (Graham-Bermann et Seng, 2005; Kernic, Wolfe, Holt, McKnight, Huebner et Rivara, 2003; Wolfe et al.,

2003). Certaines études montrent que les jeunes qui ont été maltraités ou exposés à la violence conjugale durant leur enfance sont plus susceptibles que ceux non maltraités ou exposés d'éprouver des difficultés d'adaptation à l'âge adulte (Turner et Kopiec, 2006). À long terme, l'exposition à la violence conjugale a aussi été associée à la reproduction intergénérationnelle de la violence (Lichter et McClosky, 2004), bien que les résultats à cet égard demeurent contradictoires (Wolfe et Foshee, 2003).

Quelques recherches ont aussi permis de faire ressortir que différents types de violence conjugale peuvent avoir des effets différents sur le bien-être des enfants. Par exemple, des chercheurs ont trouvé que l'exposition à la violence conjugale de nature psychologique était associée à l'apparition de troubles d'adaptation internalisés chez les jeunes alors que ce n'est pas le cas de ceux exposés à la violence conjugale de nature physique (Jouriles, Norwood, McDonald, Vincent et Mahoney, 1996; Renner et Boel-Studt, 2013). Renner et Boel-Studt constatent cependant que cette relation n'est pas directe. Les auteurs trouvent que le stress parental de la mère a un effet médiateur entre l'exposition à la violence conjugale psychologique et les difficultés vécues par les enfants. Un tel résultat fait ressortir le rôle joué par la violence psychologique sur la qualité de la relation mère-enfant et permet donc de mieux comprendre le mécanisme par lequel sont générés les problèmes de comportements internalisés chez les jeunes vivant dans un tel contexte.

Les enfants exposés à la violence conjugale sont également plus susceptibles d'être eux-mêmes la cible de conduites violentes de la part de leurs parents. On dispose de preuves de plus en plus solides que la présence de violence conjugale met les enfants à risque de subir des agressions physiques (McGuigan et Pratt, 2001; Smith Slep et O'Leary, 2005; Tajima, 2000). Selon une recension d'écrits, le taux d'agression physique envers les enfants au sein des familles affectées par la violence conjugale varie de 16 % à 67 % selon la nature de l'échantillon (Jouriles, McDonald, Smith Slep, Heyman et Garrido, 2008).

Par ailleurs, l'expérience des enfants vivant en contexte de violence conjugale peut aussi être influencée par leur exposition à d'autres facteurs de risque présents dans leur environnement familial. La présence de violence conjugale dans le milieu familial des enfants se présente souvent en cooccurrence avec d'autres problèmes de fonctionnement des adultes et de la famille tels que la toxicomanie parentale, les problèmes de santé mentale de la mère ou du père et la pauvreté (Edleson, 2004; Jones, Gross et Becker, 2003; Kohl, Edleson, English et Barth, 2005; Lavergne, Clément, Damant, Bourassa, Lessard et Turcotte, 2011). Quelques études indiquent par ailleurs que les enfants sont plus vulnérables à l'exposition à la violence conjugale lorsqu'ils proviennent d'un milieu autochtone ou afro-américain, des communautés fortement marquées par la défavorisation économique et le racisme (Fusco et Fantuzzo, 2009; Indermaur, 2001; Sinha, Trocmé, Fallon, MacLaurin, Fast et Prokop, 2011). Le cumul de situations d'adversité dans le milieu familial est susceptible d'affecter considérablement les conditions d'exercice de la parentalité en plus de constituer un risque important pour la sécurité ou le développement de l'enfant.

Des études font néanmoins ressortir que l'exposition à la violence conjugale n'affecte pas tous les enfants de la même manière ni avec le même degré d'effets (Cunningham et Baker, 2004; Kitzmann, Gaylord, Holt et Kenny, 2003; Mertin et Mohr, 2002). Alors que certains enfants sont à risque de développer une série de difficultés qui peuvent persister à l'âge adulte, d'autres ne manifestent aucun problème (Edleson, 2004). Les résultats d'une méta-analyse réalisée à partir de 118 études montrent à cet égard que plus du tiers des enfants exposés (37 %) présentent des résultats similaires ou même plus positifs que les enfants non exposés (Kitzmann et al., 2003). Plusieurs facteurs sont susceptibles d'influencer les réactions affectives et comportementales des enfants exposés dont la gravité et la fréquence de l'exposition, la présence d'abus ou de négligence à leur endroit, leur âge, leurs mécanismes d'adaptation et la qualité de la relation mère-enfant (Doucet et Fortin, 2014; Fortin, 2011). La variabilité des effets de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants suggère que ces derniers ne constituent pas un groupe homogène et que, par conséquent, ils n'ont pas tous les mêmes besoins.

Intervention des services de protection de l'enfance

Bien que tous les enfants exposés au Québec n'aient pas nécessairement besoin de services de protection, un nombre croissant d'entre eux font l'objet d'un signalement chaque année. L'aide offerte peut s'avérer déterminante pour assurer la protection des victimes et diminuer le risque de récurrence des problèmes de violence. Des données récentes indiquent que la prise en compte de la violence conjugale dans l'évaluation des risques pour l'enfant n'est cependant pas uniforme. Alors que certaines études montrent clairement que les intervenants sont en mesure de reconnaître l'impact négatif de la présence de la violence conjugale pour la sécurité ou le développement des enfants ainsi que l'importance d'en tenir compte dans leur évaluation, d'autres indiquent que ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, dans une vaste enquête sur le bien-être des enfants et des adolescents effectuée aux États-Unis, on a demandé à des intervenants des services de protection d'indiquer les deux facteurs de risque qui influencent le plus leur décision sur le maintien des services de protection et le placement (Khol, Barth, Hazen et Landsverk, 2005). Les résultats indiquent que la violence conjugale est rarement considérée par les intervenants comme un facteur clé dans la prise de décision. D'autres problématiques plus traditionnellement associées au problème de maltraitance des enfants comme la toxicomanie des parents ou leurs problèmes de santé mentale sont considérées comme plus importantes. Une étude auprès de 1071 enfants signalés à un service de protection montréalais corrobore ces résultats. Les auteurs trouvent que la violence conjugale prise isolément joue un rôle négligeable dans les décisions sur le maintien des services de protection aux enfants et à leur famille (Lavergne, Damant, Clément, Bourassa, Lessard et Turcotte, 2011). La réponse des services de protection apparaît davantage modulée par la présence d'autres formes de mauvais traitements et de facteurs de risque. On peut supposer que si les liens entre la violence conjugale et les difficultés vécues par les familles ne sont pas pris en compte à ces étapes importantes de la trajectoire de services des enfants, il est probable qu'ils ne le soient pas non plus au moment d'élaborer un plan de services. Une étude réalisée à partir d'un échantillon de 427 plans d'intervention dans un centre jeunesse révèle à cet égard que si la violence conjugale est reconnue explicitement comme un problème dans près du quart des

situations de compromission analysées (22,9 %), il apparaît qu'elle constitue plus rarement un objet spécifique d'intervention (Lavergne, Turcotte, Damant, Jacob et Chamberland, 2006). L'étude montre en effet que moins de 10 % des plans d'intervention contiennent une référence explicite à cette forme de violence. Ainsi, même lorsque la violence conjugale est décelée, elle ne figure pas nécessairement comme un élément central dans la démarche d'intervention. Des études qualitatives récentes portant sur le point de vue des femmes font également ressortir que la réponse à leurs besoins et à ceux de leurs enfants de la part des services de protection n'est pas toujours axée sur la résolution du problème de violence conjugale (Allagia, Jenny, Mazzuca et Redmont, 2007; Eaner, 2010; Hughes, Chau et Poff, 2011; Johnson et Sullivan, 2008). L'intervention en cette matière se limite souvent à exiger qu'elles quittent le conjoint violent alors qu'une telle solution n'était pas nécessairement à la portée de toutes ces femmes (Hughes et al., 2011). Selon les mères ayant participé à ces études, les intervenants s'intéressent davantage à leur capacité à prendre soin de leur enfant sans pour autant leur fournir les moyens nécessaires pour les aider à se sortir du contexte de violence conjugale dans lequel elles et leur enfant se retrouvent (Johnson et Sullivan, 2008). Une approche axée sur une meilleure prise en compte des risques que peut représenter la violence pour la sécurité et le bien-être des mères et de leur enfant ainsi que sur la recherche de moyens visant à prévenir la récurrence de ce problème pourrait aider à réorienter la pratique en protection de l'enfance de manière à favoriser une réponse mieux adaptée (Humphreys, 2007).

Le but poursuivi dans le cadre de cet article est d'améliorer notre connaissance des situations d'exposition à la violence conjugale signalées aux services québécois de protection ainsi que de la réponse aux besoins d'aide et de soutien de ces familles. La présente étude, qui s'inscrit dans le cadre d'une plus vaste recherche sur les mauvais traitements psychologiques (Malo, Moreau, Lavergne et Hélie, 2012), vise à apporter un éclairage nouveau en distinguant l'exposition à la violence conjugale physique et psychologique de même qu'en incluant des formes directes et indirectes de l'exposition à la violence conjugale physique. Les caractéristiques examinées pour distinguer, d'une part les enfants exposés à la violence conjugale des autres enfants et, d'autre part, les enfants exposés à la violence conjugale physique de ceux exposés à la violence conjugale psychologique, ont trait aux formes et à la gravité des situations d'exposition à la violence conjugale, à l'enfant lui-même, à la cooccurrence avec d'autres formes de maltraitance, aux difficultés de fonctionnement vécues par l'enfant ainsi qu'à l'environnement familial. Les décisions prises par les intervenants à la suite de l'évaluation des situations sont également examinées, de même que l'orientation des familles vers les services et programmes d'aide.

Méthode

Source et méthode de cueillette des données

L'étude repose sur l'utilisation de données secondaires issues de la troisième étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2008 (EIQ-2008) (Hélie et al., 2012). Cette vaste enquête porte sur un échantillon représentatif des enfants de moins de 18 ans dont le signalement

pour maltraitance ou troubles de comportement a été évalué par les intervenants de la DPJ dans les seize centres jeunesse du Québec. L'instrument utilisé dans l'ÉIQ-2008 est un formulaire d'enquête électronique de neuf pages rempli par un intervenant pour chaque signalement retenu et sélectionné dans l'échantillon durant une période de trois mois, soit du 1er octobre au 31 décembre 2008. De nombreuses informations ont été recueillies dans cette recherche incluant des renseignements sur l'enfant, son milieu de vie et les personnes qui en assurent les soins de même que sur les caractéristiques des incidents de mauvais traitements ou de troubles de comportement évalués. Les interventions effectuées par les intervenants durant le processus d'évaluation et d'orientation des cas sont également documentées. Les intervenants participant à la recherche ont été formés à l'utilisation de l'instrument de cueillette de données par l'équipe de recherche. Chaque question du formulaire est définie dans un guide d'accompagnement mis à la disposition des intervenants. Seule une partie des renseignements colligés ont été utilisés dans la présente étude.

Variables considérées

Caractéristiques de l'exposition à la violence conjugale. L'exposition à la violence conjugale comprend l'exposition de l'enfant aux agressions à caractère physique et psychologique entre les conjoints. Dans le cas de l'exposition à la violence conjugale physique, celle-ci inclut les situations où l'enfant a été exposé de manière directe et indirecte. Selon la définition de l'ÉIQ, l'exposition directe à la violence conjugale signifie que « l'enfant est présent lors de l'agression physique ou verbale entre les conjoints. Il peut voir ou entendre l'agression » (Hélie et al., 2001, p.179). L'exposition à la violence conjugale de type physique est considérée indirecte lorsque « l'enfant n'est pas présent lors de l'agression entre les conjoints, mais il en vit les conséquences, en entend parler ou constate des changements dans sa vie qu'il attribue à ces agressions » (p.180). Les enfants considérés exposés dans la présente étude sont ceux dont ce type de situations a été jugé fondé par les intervenants qui ont procédé à l'évaluation du signalement. Les autres variables reliées à l'exposition de l'enfant à la violence conjugale ont trait à la durée de ce problème, à l'identité de la victime en violence conjugale et à la présence d'une intervention policière.

Autres formes de maltraitance. Les quatre autres formes de maltraitance documentées sont l'abus physique, l'abus sexuel, la négligence et les mauvais traitements psychologiques. Chacune des situations de mauvais traitements ou de troubles de comportement pouvait être classée par les intervenants comme forme principale ou secondaire et évaluée comme fondée, non fondée ou soupçonnée. Jusqu'à trois formes de maltraitance ou de troubles de comportement ont pu être documentées pour chaque enfant. Dans la présente étude, seules les situations évaluées comme fondées ont été retenues, et ce, peu importe leur classement. Bien qu'au Québec, la présence de troubles de comportement sérieux chez le jeune soit considérée comme un motif justifiant l'intervention des services de protection, les signalements fondés pour cette problématique uniquement, c'est-à-dire sans cooccurrence avec l'abus ou la négligence, ont été exclus de la présente pour des raisons de comparabilité avec les études antérieures.

Caractéristiques des enfants, des parents et de la famille. Les caractéristiques reliées à l'enfant comprennent le sexe, le groupe d'âge, l'appartenance à un groupe racialisé (c'est-à-dire cible de racisme et de discrimination), et le nombre de problèmes de santé physique, émotionnels, cognitifs et comportementaux identifiés par les intervenants au moment du signalement ou durant l'évaluation à partir d'une liste de dix-sept catégories. Les variables reliées aux parents concernent la coopération avec les services, le nombre de facteurs de risque également identifiés par les intervenants à partir d'une liste de six catégories. Les risques parentaux et les problèmes de fonctionnement des enfants étaient considérés présents lorsque les intervenants indiquaient qu'ils étaient confirmés ou soupçonnés. Dans la présente étude, seuls les problèmes confirmés ont été retenus. Le nombre de risques parentaux confirmés a été additionné et regroupé en quatre catégories : aucun risque, un, deux et trois risques et plus. La même stratégie a été adoptée dans le cas des problèmes de fonctionnement des enfants. Les variables familiales comprennent la structure familiale (monoparentale, recomposée et intacte), la présence ou non d'un conflit de garde et si la famille manque régulièrement d'argent pour combler les besoins de base de l'enfant.

Décisions et orientation des familles vers les services et programmes d'aide. Deux décisions ont été plus spécifiquement analysées soit : 1) le maintien des services de protection, et 2) le placement de l'enfant. Dans l'étude, le maintien des services signifie que l'intervenant a décidé, à la suite de l'évaluation de la situation, de garder le dossier ouvert afin que l'enfant reçoive des services de protection. En ce qui a trait au placement, cette mesure est considérée présente dans l'étude lorsque l'enfant est placé à l'extérieur de son foyer dans une famille d'accueil ou en centre résidentiel dans un contexte d'urgence durant l'évaluation ou de manière provisoire en attendant qu'une décision soit prise quant aux mesures de protection à appliquer. Les services et les programmes d'aide à l'interne ou à l'externe des centres jeunesse proposés à l'enfant et à sa famille en cours d'évaluation ou d'orientation ont été documentés dans l'EIQ-2008, peu importe si ces derniers en ont effectivement bénéficié.

Analyses

Des tests de chi carré ont d'abord été effectués pour comparer trois groupes : 1) les enfants exposés à la violence conjugale physique, 2) les enfants exposés à la violence conjugale psychologique et 3) les enfants victimes d'autres formes de maltraitance (abus ou négligence). Afin d'apprécier l'effet combiné des variables à l'étude, une analyse de régression logistique avec une sélection de modèles utilisant la méthode pas à pas a été effectuée en utilisant seulement les variables dont le chi carré s'est avéré significatif dans l'analyse bivariable (Tabachnick et Fidell, 2007). La régression a été utilisée afin d'identifier la contribution de deux sous-ensembles de variables significatives sur le plan statistique qui distinguent le mieux entre, d'une part, les enfants exposés à la violence conjugale et ceux qui ne le sont pas et, d'autre part, les enfants exposés à la violence conjugale de type physique de ceux exposés à la violence conjugale psychologique.

Résultats

Formes et gravité des situations d'exposition à la violence conjugale

Parmi les 1533 enfants victimes de maltraitance sélectionnés dans la présente étude, 28 % (n=426) sont exposés à la violence conjugale. Parmi ces 426 enfants, 72 % ont été exposés à la violence de nature physique alors que 28 % ont été témoins directs ou indirects de la violence conjugale de type psychologique. Parmi les enfants exposés à la violence conjugale physique, la quasi-totalité (90 %) l'a été de manière directe plutôt qu'indirecte. En ce qui a trait à la durée de l'exposition (tableau 1), les situations d'exposition à la violence conjugale concernent plus souvent des incidents multiples ou répétés que dans le cas des autres formes de maltraitance. Par contre lorsque l'on compare les formes d'exposition entre elles, on constate que les situations de violence conjugale de nature psychologique sont plus souvent le fait d'incidents répétés que celles à caractère physique.

Les figures maternelles sont plus souvent considérées comme victimes de la violence du conjoint dans les situations d'exposition à la violence conjugale physique que psychologique (tableau 1). Par contre, on retrouve une proportion plus importante de situations où la mère et la figure paternelle se *victimisent* mutuellement dans les cas d'exposition à la violence psychologique que physique. Les figures paternelles sont plus rarement identifiées comme seules victimes de la violence conjugale, et ce, peu importe le groupe. Enfin, une intervention policière a été effectuée beaucoup plus souvent dans les cas d'exposition à la violence conjugale de type physique que psychologique.

Autres formes de maltraitance subies par les enfants exposés

Comme le tableau 1 l'indique, la cooccurrence de maltraitance touche davantage les enfants exposés que les enfants non exposés. Parmi les situations d'exposition, les enfants exposés à la violence conjugale psychologique sont proportionnellement plus nombreux que les enfants exposés à la violence conjugale physique à avoir subi d'autres formes de maltraitance, en particulier des mauvais traitements psychologiques et de la négligence.

Caractéristiques des enfants

Au tableau 2, on retrouve les résultats sur les caractéristiques des enfants, des parents et de la famille. Les analyses comparatives n'indiquent aucune différence significative entre les groupes en ce qui a trait au sexe de l'enfant. Par contre, les enfants exposés à la violence conjugale physique et psychologique sont plus jeunes que les enfants victimes d'autres formes de mauvais traitements. Près de la majorité des signalements pour exposition à la violence conjugale de type physique ou psychologique, implique des enfants âgés de 0 à 5 ans. Qu'ils soient exposés à la violence conjugale physique ou psychologique, les enfants sont moins nombreux à avoir été l'objet d'un signalement antérieur aux services de protection de l'enfance que les enfants victimes d'autres formes de maltraitance. Des difficultés de fonctionnement ont été nettement moins souvent identifiées par les intervenants chez les enfants exposés à la violence conjugale de type physique que chez les

enfants des deux autres groupes. Le cumul des difficultés de fonctionnement indique que les enfants exposés à la violence conjugale sont nettement moins nombreux à vivre plus d'une difficulté que les enfants victimes d'autres formes de mauvais traitements.

Tableau 1. Caractéristiques de la violence conjugale et des autres formes de mauvais traitements

	Enfants exposés à la VC physique		Enfants exposés à la VC psychologique		Enfants victimes d'autres formes de mauvais traitement		X ²
	n=306	n=120	n=120	n=1107	n=1107	n=1107	
	%	n	%	n	%	n	
Caractéristiques de VC							
<i>Victime de la violence conjugale</i>							7,20*
Mère biologique ou conjointe	81	217	67	47			
Père biologique ou conjoint	4	10	4	3			
Mixte	15	40	29	20			
<i>Intervention policière spécifique à la vc</i>	55	166	24	25			31,69***
Caractéristiques des MT							
<i>Présence de MT fondés</i>							
Négligence	11	34	24	27	46	497	131,30***
Mauvais traitements psychologiques	10	30	26	30	22	228	23,71***
Abus physique	16	47	20	23	37	391	57,95***
Abus sexuel	1	2	3	3	12	127	43,82***
Présence de plusieurs formes de MT	33	101	58	69	12	130	187,86***
<i>Durée de MT</i>							
Incidents isolés	18	49	8	9	29	317	
Au moins une situation avec incidents multiples	77	212	93	98	71	720	24,72***
Inconnu	9	23	8	10	7	76	

*p ≤.05. **p ≤.01. ***p ≤.001.

Tableau 2. Caractéristiques des enfants, des parents et de la famille

	Enfants exposés à la VC physique		Enfants exposés à la VC psychologique		Enfants victimes d'autres formes de mauvais traitement		X ²
	n=306		n=120		n=1107		
	%	n	%	n	%	n	
Caractéristiques des enfants							
<i>Groupes d'âge</i>							
0-5 ans	46	140	43	51	25	272	75,05***
6-11 ans	36	110	38	46	39	427	
12-17 ans	18	56	19	23	37	408	
<i>Genre</i>							
Fille	53	141	47	56	49	545	n.s.
Garçon	47	124	53	64	51	562	
<i>Signalement antérieur retenu</i>	32	97	30	36	45	493	22,67***
<i>Problèmes de fonctionnement chez l'enfant</i>							
Dépression	5	14	12	14	10	115	10,40**
Pensées suicidaires	2	5	6	7	5	58	7,44*
Fugues incidents multiples	2	6	3	3	3	35	n.s.
Abus de solvants			2	2	3	33	8,56*
Comportement autodestructeur	6		2	4	41	142	12,83**
ADD/ADHD	3		6	2	5	33	9,72*
Troubles d'attachement	7	20	8	9	14	142	11,35*
Agression	3	8	6	7	6	60	n.s.
Comportement sexuel inapproprié	5	14	3	3	9	99	11,49**
Activités criminelles ou délinquance	1	4	2	2	5	48	7,72*
Déficience intellectuelle/développement		1			2	18	n.s.
Retard de développement	2	5	3	4	3	28	n.s.
Difficultés d'apprentissage	5	15	6	7	8	84	n.s.
FAS/FAE	11	30	17	20	29	311	45,26**
Test de toxicologie positif à la naissance		1	2	2		2	n.s.
Handicap physique	2	5			2	14	n.s.
Alcoolisme		1		1	1	14	n.s.
Autre	4	12	5	6	7	76	n.s.

	Enfants exposés à la VC physique		Enfants exposés à la VC psychologique		Enfants victimes d'autres formes de mauvais traitement		X ²
	n=306		n=120		n=1107		
	%	n	%	n	%	n	
<i>Cumul de problèmes de fonctionnement chez l'enfant</i>							66,21***
Pas de problème	75	230	59	71	50	549	
1 problème	14	42	22	26	23	258	
2 problèmes et plus	11	34	19	23	27	357	
Caractéristiques des parents et de la famille							
<i>Appartenance à un groupe de population racialisé</i>	34	104	20	24	19	212	30,67***
<i>Structure familiale</i>							39,62***
Les deux parents biologiques	51	155	53	63	34	374	
Un parent biologique avec un partenaire	17	52	14	17	19	293	
Un parent biologique seul	32	99	33	40	46	506	
<i>Facteurs de risque</i>							
Problèmes de consommation d'alcool ou de drogue	53	154	43	50	29	309	58,56***
A vécu en famille d'accueil	23	59	20	24	15	137	12,29**
Déficit cognitif	4	11	7	8	6	61	n.s.
Santé mentale	32	93	36	41	27	273	7,39*
Santé physique	14	41	19	21	15	160	n.s.
Manque soutien social	41	121	45	53	41	435	n.s.
<i>Cumul de facteurs de risque</i>							38,59***
Pas de facteur	26	80	25	30	36	396	
1 facteur	24	72	18	22	25	276	
2 facteurs	19	57	26	31	19	210	
3 facteurs et plus	32	94	31	37	20	225	
<i>Conflit de garde</i>	10	29	27	32	12	138	22,98***
<i>Manque d'argent pour combler les besoins fondamentaux</i>	19	53	18	22	16	182	n.s.
<i>Figure maternelle considérée non-coopérative</i>	9,0	24	10	10	10,0	84	n.s.
<i>Figure paternelle considérée non-coopérative</i>	23,0	38	10	7	12,0	56	13,81**

*p ≤.05. **p ≤.01. ***p ≤.001.

Caractéristiques de la famille et des personnes qui prennent soin de l'enfant

Les enfants exposés à la violence conjugale de type physique et psychologique sont plus nombreux à vivre dans une famille biparentale intacte et sont moins souvent issus d'une famille monoparentale que les enfants victimes des autres formes de maltraitance. Les résultats révèlent en outre que les parents des enfants exposés à la violence conjugale de type physique sont proportionnellement plus souvent issus de groupes racialisés que ceux des enfants exposés à la violence conjugale de type psychologique et victimes d'autres formes de maltraitance.

Aucune différence ne ressort entre les trois groupes en ce qui a trait au manque d'argent pour combler les besoins fondamentaux (nourriture, vêtements, etc.). En ce qui concerne les risques parentaux, les enfants exposés à la violence conjugale de type physique et psychologique sont plus nombreux que les enfants victimes d'autres formes de maltraitance à vivre dans une famille où les parents sont aux prises avec trois problèmes personnels ou plus. Les problèmes les plus souvent mentionnés sont les problèmes de consommation abusive de drogue ou d'alcool, les problèmes de santé mentale et des antécédents de placement en dehors du milieu familial durant l'enfance. La présence d'un conflit de garde entre les parents a été deux fois plus souvent identifiée dans le cas des enfants exposés à la violence conjugale de type psychologique que dans le cas des deux autres groupes. Par ailleurs, les intervenants considèrent que les pères se montrent plus souvent non coopératifs avec les services dans le cas des enfants exposés à la violence conjugale de type physique que dans celui des enfants exposés à la violence conjugale psychologique et celui des victimes d'autres formes de maltraitance. Par contre, la mère est considérée coopérative dans des proportions similaires pour l'ensemble des groupes.

Analyse de régression

Les tableaux 3 et 4 présentent les résultats de l'analyse de régression. Deux modèles de régression logistique ont été développés dans le but d'examiner l'effet combiné des variables psychosociales sur, d'une part, la présence de l'exposition à la violence conjugale parmi les cas de maltraitance et, d'autre part, la présence de l'exposition à la violence conjugale physique parmi les cas d'exposition. Dans le premier modèle (tableau 3), les variables associées au groupe des enfants exposés à la violence conjugale sont par ordre d'importance (rapport de cote) : la cooccurrence de l'exposition à la violence conjugale et d'autres formes de maltraitance envers l'enfant (5,48), le groupe d'âge 0-5 ans (3,53), l'appartenance des parents à un groupe racialisé (1,89), la structure familiale biparentale (1,71) et le cumul de trois problèmes parentaux et plus (1,66).

Dans le second modèle (tableau 4), la variable la plus fortement associée à l'appartenance au groupe des enfants exposés à la violence physique est la présence d'une intervention policière durant l'évaluation de leur signalement (5,72). La présence d'un conflit de garde et la présence d'une autre forme de mauvais traitements psychologiques ou de négligence envers l'enfant sont, pour leur part, associées à l'exposition à la violence conjugale psychologique.

Tableau 3. Résultats de l'analyse de régression logistique distinguant les enfants exposés à la violence conjugale physique de ceux victimes d'autres formes de maltraitance

Variabes	B	E.T.	Wald	Valeur p	Rapport de cote
Cooccurrence d'exposition à la vc et d'autres formes de maltraitance	1,70	0,16	119,93	0,000	5,48
Groupe d'âge (v. référence : 12-17 ans)			49,86	0,000	
0-5 ans	1,26	0,17	49,44	0,000	3,54
6-11 ans	0,67	0,17	14,74	0,000	1,95
Groupe racialisé	0,64	0,15	17,35	0,000	1,89
Structure familiale (v. référence : monoparentale)			14,30	0,001	
Intacte	0,53	0,15	13,91	0,000	1,71
Recomposée	0,16	0,19	0,74	0,390	1,17
Cumul de problèmes chez les parents (v. référence : aucun problème)			13,28	,004	
Un problème	0,54	0,18	0,87	0,74	1,06
Deux problèmes	0,19	0,19	0,95	0,33	1,20
Trois problèmes et plus	0,50	0,80	7,98	0,005	1,66

$\chi^2 (5, N = 1392) = 245,87, p < 0,0001$

Décisions à la suite de l'évaluation et orientation des familles vers les services et programmes d'aide

Comme le tableau 5 l'indique, aucune différence ne ressort entre les groupes pour ce qui concerne la décision de maintenir les services en protection de la jeunesse. Les deux groupes d'enfants exposés à la violence conjugale sont cependant moins placés en cours d'évaluation ou d'orientation que les enfants non exposés. Les familles des enfants exposés à la violence conjugale de type psychologique et physique sont plus souvent orientées vers des programmes ou services à l'interne ou à l'externe au centre jeunesse. Les services visant l'amélioration des capacités parentales ont été offerts à plus de la majorité des parents des enfants de l'échantillon total (63 %). Les parents des enfants victimes d'autres formes de maltraitance et de ceux des enfants exposés à la violence conjugale psychologique ont été recommandés à ce type de services plus souvent que dans le cas des enfants exposés à la violence conjugale physique. En ce qui a trait aux services spécialisés en violence conjugale (suivi externe ou hébergement en maison pour femmes victimes de violence conjugale), les intervenants y ont recommandé les parents des enfants exposés à la violence conjugale physique

Tableau 4. Résultats de l'analyse de régression logistique distinguant les enfants exposés à la violence conjugale physique de ceux exposés à la violence conjugale psychologique

Variabes	B	E.T.	Wald	Valeur <i>p</i>	Rapport de cote
Intervention policière	1,74	0,33	28,80	0,000	5,72
Conflit de garde	-1,88	0,38	25,24	0,000	0,15
Autres MT psychologiques	-1,62	0,37	19,13	0,000	0,20
Négligence	-1,13	0,38	8,62	0,003	0,32
Durée MT	-1,42	0,52	7,29	0,007	0,24

χ^2 (5, *N* = 655) = 97,46, *p* < 0,0001

deux fois plus souvent que dans le cas des enfants exposés à la violence psychologique. Dans l'ensemble ce type de services concerne 38 % de l'ensemble des enfants exposés. Une référence à un programme d'intervention en toxicomanie a été plus souvent effectuée dans le cas des parents d'enfants exposés à la violence conjugale physique que dans le cas des parents des deux autres groupes. Cette intervention concerne 15 % des familles où il y a exposition de l'enfant à la violence conjugale. Enfin, aucune différence ne ressort entre les groupes pour ce qui est des services spécifiques offerts aux enfants (éducation spécialisée, soins médicaux ou dentaires, etc.), de l'aide concrète, de l'intervention psychologique ou psychiatrique et d'autres types de services.

Discussion

La présente étude visait à dresser un portrait des situations d'exposition à la violence conjugale qui tient compte des différentes formes d'exposition signalées et évaluées en protection de la jeunesse au Québec et à examiner la réponse offerte aux enfants et à leur famille. Les résultats indiquent que cette problématique touche un nombre considérable d'enfants dont les mauvais traitements ont été jugés fondés à la suite de l'évaluation puisque 28 % d'entre eux sont exposés à la violence conjugale. Cette proportion est cependant moins importante que celle observée à l'échelle des services de protection canadiens où 41 % des situations de maltraitance corroborées concernent des enfants exposés à la violence conjugale (Lefebvre, Van Wert, Fallon et Trocmé, 2013). Cet écart dans les pourcentages pourrait indiquer qu'il y a moins d'enfants exposés au Québec que dans le reste du Canada ou encore que les signalants québécois ont moins tendance à considérer les services de protection comme une porte d'entrée pour obtenir des services d'aide pour les enfants exposés à la violence conjugale que leurs homologues des autres provinces canadiennes. Il faut souligner que contrairement aux autres provinces du Canada, la reconnaissance de l'exposition des enfants à la violence conjugale comme une forme de mauvais traitements psychologique est plus récente au Québec, soit une année avant la réalisation de l'EIQ-2008. Il se peut que l'impact des modifications à la loi ne se soit pas encore fait sentir dans les données sur les signalements des enfants exposés.

Tableau 5. Décisions et orientation vers les services et programmes d'aide

	Enfants exposés à la VC physique		Enfants exposés à la VC psychologique		Enfants victimes d'autres formes de mauvais traitement		X ²
	n=306		n=120		n=1107		
	%	n	%	n	%	n	
Décisions et orientation vers des services et programmes d'aide							
<i>Décision de maintenir le dossier ouvert</i>	49	149	48	57	50	543	n.s.
<i>Placement de l'enfant</i>	9	26	13	16	18	197	16,49*
<i>Orientation vers services</i>							
Oui	73	225	78	94	65	723	13,85**
Non	27	81	22	26	35	384	
<i>Types de services et programmes</i>							
Programmes axés sur l'amélioration des capacités parentales	53	120	67	63	66	476	12,17**
Services spécialisés en violence conjugale	46	104	18	17			231,62***
Programme de traitement de l'abus d'alcool/drogue	22	49	15	16	12	90	11,97**
Services axés sur les besoins de base	9	21	14	13	10	73	n.s.
Services spécifiques aux enfants	12	27	19	18	16	117	n.s.
Suivi psychologique ou psychiatrique	21	47	22	21	21	154	n.s.
Autres	25	56	17	16	26	191	n.s.

*p ≤.05. **p ≤.01. ***p ≤.001.

Il ressort également de l'analyse que la plupart des enfants exposés, signalés aux services de protection québécois, le sont de manière directe à la violence conjugale de nature physique. Très peu le sont de manière indirecte. Parmi les enfants vivant en contexte de violence conjugale, un peu plus du quart sont exposés à des agressions à caractère psychologique. Bien que ces deux groupes d'enfants présentent plusieurs caractéristiques similaires, certaines permettent néanmoins de les distinguer. Les enfants exposés à la violence conjugale physique se différencient des autres essentiellement par le fait qu'une intervention policière en violence conjugale a été effectuée avant ou durant l'évaluation de leur signalement. L'implication de la police peut signifier que l'intervenant chargé de l'évaluation du signalement dispose d'une source additionnelle d'information sur l'existence de la violence conjugale et sur son degré de dangerosité pour l'enfant, des éléments qui s'avèrent importants lorsque vient le temps de statuer sur la corroboration des faits (English, Marshall, Coghlan, Brummel et Orme, 2002). Les enfants exposés à la violence conjugale psychologique sont, quant à eux, plus susceptibles d'être victimisés de manière répétée, d'être victimes d'autres formes de mauvais traitements psychologiques ou de négligence et de se retrouver au cœur d'un conflit de garde. Les résultats suggèrent que cette forme d'exposition est plus complexe et multidimensionnelle que la forme physique plus largement documentée. Cela met en relief l'importance de poursuivre l'analyse sur cette problématique et de le faire en distinguant la forme physique et psychologique. Cela met aussi en évidence l'importance pour les intervenants d'arriver à bien dépister les cas d'exposition à la violence conjugale psychologique parmi les enfants signalés.

La comparaison des enfants exposés avec ceux victimes d'autres formes de maltraitance montre que les premiers sont plus jeunes. Le jeune âge des enfants exposés a aussi été relevé par plusieurs études effectuées antérieurement (Chamberland, Laporte et Lavergne, 2005; Fortin, 1998; Lavergne et al., 2011). Le fait que les jeunes enfants passent plus de temps avec leurs parents que les plus âgés, ce qui les rend aussi plus susceptibles d'être à la maison au moment où il y a intervention de la police, pourrait expliquer un tel résultat. Certaines études indiquent que la violence conjugale est aussi plus fréquente chez les jeunes couples (Riou, Rinfret-Raynor et Cantin, 2002). Enfin, il est aussi possible que les intervenants qui évaluent les situations considèrent les plus jeunes comme plus à risque parce que moins capables de se protéger physiquement et psychologiquement d'une telle situation. Les résultats indiquent également que l'exposition à la violence conjugale est associée au fait que les parents sont issus d'un groupe racialisé. Des études sur la violence conjugale montrent que les femmes issues de l'immigration ou de groupes culturels minoritaires font d'abord appel aux services policiers avant d'accéder aux services sociaux de première ligne (Benhadjoudja, 2011; Hyman, Forte, Du Mont, Romans et Cohen, 2006). Le recours plus fréquent à la police comme première source d'aide chez ces groupes de population pourrait en partie expliquer la présence plus importante de ces familles parmi les situations d'exposition à la violence conjugale en protection de la jeunesse, puisque des ententes intersectorielles obligent les autorités policières et sociales à échanger certains renseignements dans le but d'assurer la protection des enfants. De tels résultats soulignent par ailleurs le besoin d'offrir à ces familles une aide adaptée sur le plan culturel et sensible aux difficultés ou obstacles tant personnels, culturels qu'institutionnels, qui freinent leur démarche pour s'en sortir.

L'étude révèle aussi que les enfants exposés sont plus souvent que les autres victimes d'autres formes de maltraitance. Le lien entre la violence conjugale et le risque d'abus envers l'enfant est documenté dans plusieurs études. Ce qui distingue nos résultats de ceux des études recensées est le fait que l'abus physique ne soit pas la forme de maltraitance la plus fortement corrélée aux situations de violence conjugale. Le fait d'avoir inclus dans l'étude toutes les formes de maltraitance y compris la négligence pourrait expliquer ce résultat. Il faut dire que les études sur la cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance ne couvrent généralement que la violence physique envers l'enfant. Les liens entre la violence conjugale et les autres formes de violence ainsi que la négligence sont plus rarement examinés (Hartley, 2004; Zolotor, Theodore, Coyne-Beasley et Runyan, 2007).

Les résultats indiquent aussi que les enfants exposés à la violence conjugale sont également plus susceptibles de se retrouver dans un environnement familial marqué par un cumul de problèmes parentaux. La violence conjugale est aussi associée dans de nombreuses recherches à d'autres problématiques parentales et familiales comme l'abus de substances, les problèmes de santé mentale et la pauvreté (Bromfield, Lamont, Parker et Horsefall, 2010; Cleaver, Nicholson, Tarr et Cleaver, 2007; Jones et al., 2002). La présence simultanée d'une cooccurrence de différentes formes de maltraitance envers l'enfant et de divers problèmes de fonctionnement chez les parents augmente la gravité des situations, de même que la probabilité d'une intervention de la part des services de protection (Bromfield et al., 2010). Cela pose par ailleurs le défi de répondre aux besoins multiples et complexes des enfants et des parents en tenant compte des enjeux reliés à chacune des problématiques en présence, y compris ceux spécifiques à la violence conjugale.

Les analyses descriptives font par ailleurs ressortir que les enfants exposés n'ont pas plus souvent de besoin de services de protection que les autres. Ils sont, par contre, moins souvent placés. Un tel résultat rejoint ceux de plusieurs études antérieures qui montrent que les enfants exposés à la violence conjugale sont moins susceptibles que les autres enfants ne vivant pas dans un contexte de violence conjugale de faire l'objet d'un placement en dehors de leur milieu familial (Black, Trocmé, Fallon et MacLaurin, 2008; Jones et al., 2002; Kohl et al., 2005).

Des services en violence conjugale ont été proposés aux familles de l'ensemble des enfants exposés dans seulement 38 % des cas. Les enfants exposés à la violence conjugale à caractère psychologique sont ceux pour lesquels ces services ont été le moins souvent proposés (18 %). Les programmes axés sur l'amélioration des capacités parentales sont en fait les interventions les plus souvent recommandées par les intervenants, y compris pour les parents des enfants exposés à la violence conjugale. Ce résultat concorde avec ceux des études existantes qui montrent que les intervenants mettent l'accent dans leur intervention sur la capacité de protection des mères sans nécessairement tenir compte de leurs propres besoins de soutien reliés aux conséquences attribuables à la violence conjugale qu'elles subissent (Antle et al., 2007; Hugues et al., 2011). Le fait que la majorité des familles où il y a présence d'une problématique de violence conjugale ne soient pas référées à des services psychosociaux axés sur la résolution de ce problème peut contribuer à augmenter les risques de récurrence de la violence et

donner lieu à d'autres interventions de la part des services de protection (Khol et al., 2005). Par ailleurs, les analyses descriptives indiquent que certains enfants sont exposés à des situations où les deux parents sont considérés comme victimes de la violence du ou de la conjointe. Ce type de situation ne doit pas faire oublier l'importance de bien évaluer s'il s'agit réellement d'une dynamique de violence symétrique au sein du couple et qu'aucune des victimes ne craint pour sa sécurité. Distinguer entre la violence conjugale et les problèmes de communication au sein du couple peut permettre d'orienter les parents vers des services mieux adaptés à leurs besoins. Savoir comment bien répondre à ces familles demeure donc un défi important pour l'intervention en protection. Doter les intervenants d'outils cliniques adaptés, offrir aux familles des services diversifiés et pertinents et investir dans la collaboration intersectorielle sont certainement des pistes susceptibles d'aider les organisations à surmonter un tel défi.

Forces et limites de l'étude

Le protocole de l'étude de même que la méthode d'échantillonnage apparaissent adéquats pour cette étude transversale ayant pour objectif de tracer le profil des situations d'exposition à la violence conjugale à partir d'un échantillon représentatif des signalements évalués par les services de protection de la jeunesse dans les seize centres jeunesse du Québec. La taille de l'échantillon est également importante ce qui augmente la robustesse des résultats. Les données de l'EIQ offrent une meilleure profondeur d'information que celle que l'on retrouve dans le système clientèle des centres jeunesse. La fiabilité des données est également supérieure du fait qu'elles sont produites à partir d'une procédure rigoureuse de recherche (questionnaire uniforme, formation des intervenants, guide de définition pour soutenir la collecte de données, contrôles des doubles comptes). Malgré leurs forces, ces données présentent aussi des limites. Les données utilisées ne reflètent pas nécessairement l'ampleur réelle des cas d'exposition à la violence conjugale même parmi les cas signalés. La réticence des femmes à dévoiler la présence de violence conjugale aux intervenants de ces services pourrait en effet contribuer à sous-estimer l'ampleur du problème. Il convient néanmoins de mentionner que les données de protection utilisées sont issues d'une évaluation approfondie des situations effectuées à partir de plusieurs sources d'information susceptibles de révéler ou de confirmer la présence de violence conjugale dans la vie de l'enfant. L'étude s'appuie sur le jugement professionnel des intervenants pour documenter les caractéristiques individuelles et familiales des situations analysées. Bien que les intervenants en protection de l'enfance puissent être considérés comme des experts des situations de maltraitance et que leur capacité d'évaluation soit démontrée par la recherche (McGee et Wolfe, 1990), la triangulation des informations concernant les caractéristiques parentales et les difficultés de fonctionnement de l'enfant pourrait améliorer la fiabilité des données. Enfin, malgré la présence de renseignements détaillés sur les caractéristiques des enfants et des familles, on retrouve dans l'EIQ-2008 peu ou pas d'informations sur les forces des enfants et des parents de même que sur les facteurs de protection présents dans leur environnement. Le manque de données sur ce qui peut contribuer à la « résilience » des enfants et des jeunes exposés à la violence conjugale limite notre compréhension des situations et l'identification des pistes d'intervention.

Conclusion

La présente étude contribue à enrichir nos connaissances sur les caractéristiques des situations d'exposition à la violence conjugale et la réponse des services de protection de la jeunesse aux enfants et à leur famille. Les résultats font ressortir la lourdeur des situations; l'exposition à la violence conjugale se présente le plus souvent en cooccurrence avec d'autres formes de maltraitance de même qu'avec d'autres difficultés de fonctionnement chez les parents. Les enfants exposés sont également plus jeunes. La situation semble particulièrement complexe dans les cas d'exposition à la violence conjugale psychologique. Le fait que la majorité des familles où il y a violence conjugale ne soit pas référée à des services sociaux adaptés à cette problématique est préoccupant. L'intervention auprès de ces familles nécessite que soit pris en compte non seulement les besoins des enfants, mais également ceux reliés à la victimisation des mères et à la violence du conjoint. Investir dans la collaboration intersectorielle et le travail en équipe s'avère essentiel pour favoriser une approche d'intervention axée sur une vision globale des problèmes et des besoins vécus par les différents membres de la famille et parvenir ainsi à redonner aux enfants une vie sans violence et sans peur.

Références

- Alaggia, R., Jenny, A., Mazzuca, J. et Redmond, M. (2007). In whose best interest? A Canadian case study of the impact of child welfare policies in cases of domestic violence. *Brief Treatment and Crisis Intervention*, 7(4), 275-290.
- Antlee, B.F., Barbee, A.P., Sullivan, D., Yankeelov, P., Johnson, L. et Cunningham, M.R. (2007). The relationship between domestic violence and child neglect. *Brief Treatment and Crisis Intervention*, 7(4), 364-382.
- Beeman, S.K., Heigemeister, A. K. et Edleson, J. L. (2001). Case assessment and service receipt in families experiencing both child maltreatment and woman battering. *Journal of Interpersonal Violence*, 16(5), 437-458.
- Benhadjoudja, L. (2011). Les besoins des femmes immigrantes de Montréal qui ne parlent ni le français ni l'anglais concernant l'accessibilité des services d'aide en violence conjugale : rapport de recherche. Montréal, Table de concertation en violence conjugale de Montréal. Récupéré du site du Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine : <http://bv.cdeacf.ca/record.php?record=19243904124910611869>
- Black, T., Trocmé, N., Fallon, B. et MacLaurin, B. (2008). The Canadian child welfare system response to exposure to domestic violence investigations. *Child Abuse and Neglect*, 32, 393-404.
- Bromfield, L., Lamont, A., Parker, R. et Horsfall, B. (2010). Issues for the safety and wellbeing of children in families with multiple and complex problems: the co-occurrence of domestic violence, parental substance misuse, and mental health problems. NCPIC issues no. 33. Récupéré du site Australian Institute of family studies: <https://www3.aifs.gov.au/cfca/publications/ncpic-issues-no-33-2010/references>.
- Chamberland, C., Laporte, L. Lavergne, C., Tourigny, Mayer, M. et Wright, J. (2005). Psychological maltreatment of children reported to youth protection services: A situation of grave concern. *Journal of Emotional Abuse*, 5 (1), 65-94.
- Cleaver, H., Nicholson, D., Tarr, S. et Cleaver, D. (2007). *Child protection, domestic violence and parental substance misuse: Family experience and effective practice*. London, UK: Jessica Kingsley Publishers.

- Clément, M.-È., Bernèche, C. Chamberland, C. et Fontaine, C. (2013). La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Cunningham, A. et Baker, L. (2004). What about me! Seeking to understand a child's view of violence in the family. London, ON: Centre for Children et Families in the Justice System.
- Doucet, M. et Fortin, A. (2014). Examen des profils d'adaptation chez les enfants exposés à la violence conjugale. *Canadian Journal of Behavioural Science/ Revue canadienne des sciences du comportement*, 46(2), 162-174.
- Earnar, I. (2010). Double risk: Immigrant mothers, domestic violence and public child welfare services in New York City. *Evaluation and Program Planning*, 33(3), 288-293.
- Edleson, J. L. (2004). Should childhood exposure to adult domestic violence be defined as child maltreatment under the law? Dans P. G. Jaffe, L. L. Baker et A. J. Cunningham (dir.), *Protecting children from domestic violence: strategies for community intervention* (p. 8-29). New York, NY: Guilford Press.
- English, D. J., Marshall, D.B., Coghlan, L., Brummel, S. et Orme, M. (2002). Causes and consequences of the substantiation decision in Washington State child protective services. *Children and Youth Services Review*, 24, 817-851.
- Fusco, R.A. et Fantuzzo, J.W. (2009). Domestic violence crimes and children: A population-based investigation of direct sensory exposure and the nature of involvement. *Children and Youth Services Review*, 31(2), 249-256.
- Fortin, A. (2011). L'enfant et les violences conjugales. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 29, 9-11
- Graham-Berman, S. A. et Seng, J. (2005). Violence exposure and traumatic stress symptoms as additional predictors of health problems in high-risk children. *Journal of Pediatrics*, 146(3), 349-354.
- Hamby, S., Finkelhor, D., Turner, H. et Ormrod, R. (2011). Children's exposure to intimate partner violence and other family violence. *Bulletin, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, National Survey of Children's Exposure to Violence Series*. Récupéré du site *Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention*: <http://www.ojjdp.gov/publications/PubAbstract.asp?pubi=254358&etti=etsi=etsei=94&etkw=etPreviousPage=PubResultsetstrSortby=date&etp=etstrPubSearch=>
- Hartley, C.C. (2004). Severe domestic violence and child maltreatment: considering child physical abuse, neglect, and failure to protect. *Children and Youth Services Review*, 26, 373-392.
- Hartley, C.C. (2003). The co-occurrence of child maltreatment and domestic violence: Examining both neglect and child physical abuse. *Child Maltreatment*, 7(4), 349-358.
- Hélie, S., Turcotte, D., Trocmé, N. et Tourigny, M. (2012). *Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2008-Rapport final*. Montréal, Québec : Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.
- Holden, G. W. (2003). Children exposed to domestic violence and child abuse: Terminology and taxonomy. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6(3), 151-160.
- Hugues, J., Chau, S. et Poff, D. C. (2011). « They're not my favorite people »: What mothers who have experienced intimate partner violence say about involvement in the child Protection system. *Children and Youth Services Review*, 33(7), 1084-1089.
- Humphreys, C. (2007). Domestic violence and child protection: Challenging directions for practice. *Issues paper 13, Australian Domestic et Family Violence Clearinghouse*. Récupéré sur le site du *Australian Domestic et Family Violence Clearinghouse*: http://www.adfvc.unsw.edu.au/PDF%20files/IssuesPaper_13.pdf

- Hyman, I., Forte, T., Du Mont, J., Romans, S.E. et Cohen, M.M. (2006). The association between length of stay in Canada and intimate partner violence among immigrant women. *American Journal of Public Health*, 96(4), 654-659.
- Indermaur, D. (2001). Young Australians and domestic violence. *Trends and issues in Crime and Criminal Justice series*, 195: <http://www.aic.gov.au/documents/C/8/B/%7BC8BCD19C-D6D0-4268-984F-B6AF9505E5EA%7Dt195.pdf>
- Jaffe, P.G., Crooks, C.V. et Wolfe, D.A. (2003). Legal and policy responses to children exposed to domestic violence: The need to evaluate intended and unintended consequences. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6, 205-213.
- Johnson, S. P. et Sullivan, C. M. (2008). How child protection workers support or further victimize battered mothers. *Journal of Women and Social Work*, 23(3), 242-258.
- Jones, L. P., Gross, E. et Becker, I. (2002). The characteristics of domestic Violence victims in a child protective service caseload. *Families in Society: The Journal of Contemporary Human Services*, 83(4), 405-415.
- Jouriles, E. N., Norwood, W. D., McDonald, R., Vincent, J. P. et Mahoney, A. (1996). Physical violence and other forms of marital aggression: Links with children's behavior problems. *Journal of Family Psychology*, 10(2), 223-234.
- Jouriles, E. N., McDonald, R., Smith Smith Slep, A. M., Heyman, R. E. et Garrido, E. (2008). Child abuse in the context of domestic violence: Prevalence, explanations, and practice implications. *Violence and Victims*, 23(2), 221-235.
- Kernic, M.A., Wolf, M.E., Holt, V.L., McKnifht, B., Huebner, C.E. et Rivara, F.P. (2003). Behavioral problems among children whose mothers are abused by an intimate partner. *Child Abuse et Neglect* 27, 1231-1246.
- Kitzmann, K. M., Gaylord, N. K., Holt A. R. et Kenny, E. D. (2003). Child witnesses to domestic violence: A meta-Analytic review. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(2), 339-352.
- Kohl, P. L., Barth, R. P., Hazen, A. L. et Landsverk, J. A. (2005). Child welfare as a gateway to domestic violence services. *Children and Youth Services Review*, 27(11), 1203-1221.
- Kohl, P. L., Edleson, J. L., English, D. J. et Barth R. P. (2005). Domestic Violence and pathways into child welfare services: Findings from the National survey of child and adolescent well-being. *Children and Youth Services Review*, 27(11), 1167-1182.
- Lavergne, C., Hélie, S., Malo, C. et Moreau, J. (à paraître). Prévalence et incidence de l'exposition à la violence conjugale et défis conceptuels et méthodologiques reliés à la mesure du phénomène. Dans S. Lapierre, G. Lessard et L. Hamelin-Brabant (dir.), *Enfants, adolescents, violence et société*. Montréal, QC : Éditions du remue-ménage.
- Lavergne, C., Clément, M-È., Damant, D., Bourassa, C., Lessard, G. et Turcotte, P. (2011). Cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance envers les enfants : facteurs individuels et familiaux associés. *Revue internationale d'éducation familiale*, 29, 37-62
- Lavergne, C., Damant, D., Clément, M-È., Bourassa, C., Lessard, G. et Turcotte, P. (2011). Factors in decisions to maintain protection services or proceed with out-of-home placement in the case of children exposed to domestic violence. *Child and family social work*, 16, 353-363.
- Lavergne, C., Turcotte, D., Damant, D., Chamberland, C. et Jacob, M. (2006). *Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : points de vue des intervenants et intervenantes de la protection de la jeunesse sur le phénomène et l'intervention auprès des familles*. Rapport de recherche. Montréal, Institut pour le développement social des jeunes, Centre jeunesse de Montréal-IU.

- Lefebvre, R., Van Wert, M., Fallon, B. et Trocmé, N. (2013). A profile of exposure to intimate partner violence investigations in the Canadian child welfare system: An examination using the 2008 Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect (CIS-2008). *International Society of Child and Adolescent Resilience*, 1, 60-73.
- Lichter, E.L. et McClosky, L.A. (2004). The effects of childhood exposure to marital violence on adolescent gender-role beliefs and dating violence. *Psychology of Women Quarterly* 28, 344-357
- Malo, C., Moreau, J., Lavergne, C. et Hélie, S. (2012) *Psychological maltreatment toward children in Quebec. A preliminary picture after implementation of the new Youth Protection Law*. 12th International EUSARF Conference. Glasgow, september 2012.
- McGuigan, W.M. et Pratt, C.C. (2001). The predictive impact of domestic violence on three types of child maltreatment. *Child Abuse and Neglect*, 25, 869-883.
- Martin, P et Mohr, P (2002). Incidence and correlates of post-trauma symptoms in children from backgrounds of domestic violence. *Violence and Victims*, 17, 5-15.
- Renner, L.M. et Boel-Studt, S. (2013). The relation between intimate partner violence, parenting, stress and child behavior problems. *Journal of Family Violence*, 28, 201-212.
- Riou, A., Rinfret-Raynor, M. et Cantin, S. (2002). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois*, 1998. Montréal, Institut de la Statistique du Québec.
- Rivett, M. et Kelly, S. (2006). From awareness to practice: Children, domestic violence and child welfare. *Child Abuse Review*, 15, 224-242.
- Sinha, V., Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Fast, E. et Prokop, S. (2011). *Kiskisik Awasisak: Remember the children. Understanding the overrepresentations of First Nations children in the child welfare system*, Ottawa, Ontario: Assembly of First Nations.
- Smith Slep, A.M. et O'Leary, S.G. (2005). Parent and partner violence in families with young children: Rates, patterns and connections. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73(3), 435-444.
- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2007). *Using multivariate statistics*. Boston: Pearson Education Inc.
- Tajima, E. A. (2000). The relative importance of wife abuse as a risk factor for violence against children. *Child Abuse and Neglect*, 24(11), 1383-1398.
- Turner, H.A. et Kopiec, K. (2006). Exposure to inter parental conflict and psychological disorder among young adults. *Journal of Family Issues*, 27(2), 131-158.
- Mueller, S. C., Hardin, M. G., Korelitz, K., Daniele, T., Bemis, J., Dozier, M., Peloso, E., Maheu, F. S., Pine, D. S. et Ernst, M. (2002). Incentive effect on inhibitory control in adolescents with early-life stress. *Child Abuse and Neglect*, 36(3), 217-225.
- Wolf, K. A. et Foshee, V. A. (2003). Family violence, anger expression styles, and adolescent dating violence. *Journal of Family Violence*, 18, 309-316.
- Wolfe, D. A., Crooks, C. V., Lee, V., McIntyre-Smith, A. et Jaffe, P. G. (2003). The Effects of children's exposure to domestic violence: a meta-Analysis and critique. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6(3), 171-187.
- Zolotor, A.J., Theodore, A.D., Coyne-Beasley, T. et Runyan, D. K. (2007). Intimate partner violence and child maltreatment: Overlapping risk. *Treatment and Crisis Intervention*, 7(4), 305-321.